

Communiqué de presse
16 juin 2022

LES RENCONTRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE 2022

Bilan du Contrat de ville, enjeux de demain et feuille de route 2023

Du 22 au 24 juin 2022, plus de 100 acteurs de la Politique de la ville (19 partenaires signataires du contrat de ville, associations et conseillers citoyens), se rassembleront à Chéops à Limoges pour faire le bilan du Contrat de ville 2015-2022 et se projeter dans la construction de la feuille de route stratégique 2023.

Organisés par Limoges Métropole, la Préfecture de la Haute-Vienne et la Ville de Limoges, ces trois jours permettront d'aborder toutes les questions sur la Politique de la Ville, sujet complexe et transversal qui mobilise de nombreux acteurs.

✓ Trois jours d'échanges et de débats sur l'évolution des quartiers prioritaires et leur avenir

Le Contrat de ville de l'agglomération de Limoges signé en 2015 par 19 signataires est en effet un document cadre stratégique et opérationnel partagé, destiné à apporter des réponses aux habitants vivant dans les 9 quartiers prioritaires de Limoges. Cette stratégie se donne pour objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales et d'améliorer la qualité de vie des habitants. Composé de trois piliers (1. Cohésion sociale, 2. Insertion-formation-emploi et développement économique et 3. Cadre de vie et renouvellement urbain), ce contrat de ville, fédère les énergies dans différents secteurs d'intervention et a été illustré durant ces 7 dernières années par de nombreuses actions (cf fiches de présentation d'actions jointes).

L'année 2022 est une année de bilan « Qu'est-ce que le contrat de ville a apporté aux habitants du territoire ? Quel a été son effet mobilisateur pour les partenaires » mais également une année de projection sur l'avenir « Comment s'adapter aux nouveaux enjeux ? ».

Durant les trois jours de rencontres, les acteurs de la Politique de la ville échangeront, avec l'appui d'experts, de l'évolution de la situation des quartiers, de participation citoyenne, des services de proximité, de la jeunesse, de la prise en compte des enjeux de transition écologiques et sur l'amélioration du cadre de vie...

Une conférence débat, ouverte au public est également organisée le mercredi 22 juin à 16h30 à Chéops intitulée « Les enjeux pour les quartiers et la Politique de la Ville de demain ? » et assurée par Thomas Kirszbaum, sociologue - chercheur associé à l'Institut des Sciences sociales du Politique (École normale supérieure de Cachan-CNRS).

L'inauguration de la Cité de l'emploi dans le quartier de Beaubreuil, véritable action concrète du pilier insertion-formation-emploi du contrat de ville, prévue le vendredi 24 juin après-midi, viendra conclure cet événement.

Claire GLEDEL
Ville de Limoges
05 55 45 60 49
claire.gledel@limoges.fr

Hélène VALLEIX
Limoges Métropole
06 20 59 42 71
helene.valleix@limoges-metropole

Delphine DOMINGUEZ
Préfecture de la Haute-Vienne
05 55 44 17 50
delphine.dominguez@haute-
vienne.gouv.fr



Focus sur quelques actions du Contrat de ville de l'agglomération de Limoges



INTITULE DE L'ACTION

Le projet CABAS (Coopérative d'Alimentation Biologique Alternative et Sociale)

PORTEUR

Les Amis de la Dronne – Terres de Cabanes

L'association a développé progressivement et avec une réelle cohérence, des projets innovants alliant des objectifs d'insertion professionnelle, de cohésion sociale et d'éco-citoyenneté et qui répondent aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

PUBLIC CIBLES

Tous les publics avec une priorité d'intervention en faveur des habitants des 9 quartiers prioritaires

TERRITOIRES PRIORITAIRES CONCERNES

Un local de vente, situé au cœur du Val de l'Aurence (ilot Franchet d'Esperey) est mis à disposition de l'association par Limoges Habitat depuis avril 2021.

BUDGET ANNUEL

32 200 € - cofinancements : Limoges métropole, Etat, Région Nouvelle Aquitaine

DESCRIPTION DE L'ACTION

Initiée en 2020, cette action a pour objectif de **permettre aux habitants des quartiers d'accéder à une alimentation de base de qualité à des prix accessibles dans le cadre de commandes groupés auprès des producteurs locaux et dans le respect d'un circuit court d'approvisionnement**. Il s'agit indirectement de permettre à des producteurs locaux de développer leur marché sur la place de Limoges auprès d'un public qu'ils ne touchent pas dans le cadre de leur réseau de vente local.

Le local est ouvert un jeudi sur deux

EVALUATION DU PROJET :

Ces groupements mobilise à ce jour plus de 80 adhérents, originaires des quartiers prioritaires et d'ailleurs. C'est un levier de mixité.

Elle a s'appuie à ce jour sur une quinzaine de producteurs locaux et propose un véritable catalogue de produits variés, qui est diffusé auprès des adhérents et actualisé régulièrement. Des produits frais, et notamment des légumes, grâce à un partenariat avec les jardins de cocagne, sont venus progressivement compléter la liste des produits proposés.

Une personne est chargée de la coordination et de l'animation du projet ainsi que du démarchage des fournisseurs. Elle participe à faire le lien avec les habitants et la gestion des approvisionnements.

CONTACTS RESPONSABLE DE L'ACTION

Ophélie PERROT coordinatrice des amis de la Dronne
coordinatrice@terresdecabanes.fr - 06-58-14-38-49



INTITULE DE L'ACTION :

Centre social municipal de Beaubreuil

PORTEUR :

Ville de Limoges – Direction du développement des quartiers et de la vie associative

PUBLIC CIBLES :

Habitants du quartier de Beaubreuil, issus du QPV et hors QPV.

BUDGET ANNUEL :

Budget total de la structure : 530 000 € (23 000 € pour le contrat de ville, financeurs CAF et état)

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Mis en œuvre en janvier 2018, le centre social municipal de Beaubreuil répond à un besoin d'animation de la vie sociale du quartier de Beaubreuil, notamment depuis l'arrêt du centre social associatif B58.

La première habilitation de la structure a été donnée en janvier 2019 pour trois ans. Les projets social et d'animation collective familles ont été travaillés avec les habitants et les associations du quartier ainsi que les acteurs institutionnels (bailleur social...). Cette façon de construire les actions, incluant la participation des habitants et des acteurs est à la base de la mise en œuvre des projets et des activités du centre social. Ces trois premières années ont permis de mettre en avant l'intérêt du travail partenarial au quotidien avec les acteurs du territoire et de commencer à se faire connaître des habitants. Un accueil de loisirs pour adolescents, de l'accompagnement à la scolarité ou encore des actions à destination des familles ont été mis en place. La relance d'une fête de quartier et une évolution de la fête de Noël ont permis de s'adresser à un public toujours plus nombreux. La mise en œuvre d'animations sur l'espace public, dans une dynamique partenariale forte a, de plus, permis de s'adresser à un public très nombreux notamment l'été : 5113 bénéficiaires lors de l'été 2021.

Les projets de fonctionnement du centre social (projet social et projet d'animation collective familles) ont été reconduits pour 4 ans. Il s'est ajouté, pour cette nouvelle période d'agrément, un projet à destination des jeunes du quartier. Celui-ci permet de prendre en compte et de mieux répondre aux questions liées aux besoins des 11-25 ans. Construit également avec les publics concernés, il s'attache à évoluer pour s'adapter à leurs besoins.

EVALUATION DU PROJET :

Le développement d'une offre d'animation de la vie sociale répond à un besoin dans le quartier de Beaubreuil. Le quartier est grand et le centre social travaille à une meilleure connaissance de son action et des opportunités offertes aux habitants en allant notamment à leur rencontre (animation sur l'espace public, présence sur le marché, participation à des temps de présentation organisés par les collèges du quartier et animations régulières au cours de l'année dans ces collèges, par exemple).

CONTACTS RESPONSABLE DE L'ACTION

Directeur du centre social municipal de Beaubreuil :

M. Patrice Messinguiral

05 55 45 64 54

patrice.messinguiral@limoges.fr





INTITULE DE L'ACTION :

Scolarité Citoyenneté Solidarité

PORTEUR :

Escales Solidaires

PUBLIC CIBLES :

Elèves de l'école élémentaire Victor Hugo et du collège Bernart de Ventadour



TERRITOIRES PRIORITAIRES CONCERNES :

Les Portes Ferrées

BUDGET ANNUEL :

80000€ + valorisation bénévolat: 360000€

DESCRIPTION DE L'ACTION : Soutien à la scolarité, aux familles, à la socialisation, aux actions innovantes et solidaires

L'association Escales Solidaires, créée en 2018, propose des ateliers d'aide à la scolarité pour quatre groupes d'élèves de l'école élémentaire Victor-Hugo et du collège Bernart de Ventadour. Au total une soixantaine d'élèves sont concernés de l'élémentaire au collège. Pour renforcer cette action, l'association propose également d'organiser des sorties culturelles destinées à ces élèves.

En octobre 2021, l'association a intégré l'espace Romanet, rue Bernart de Ventadour, puis depuis le 1er avril, des locaux situés rue Domnolet Lafarge, sont mis à disposition de l'association Escales Solidaires par Limoges Habitat.

Cette action s'inscrit dans le dispositif CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité) pour l'année scolaire 2022-2023.

EVALUATION DU PROJET :

Portée par une structure dynamique s'appuyant sur de nombreux bénévoles, cette initiative a su trouver rapidement son public. Il importe dorénavant de voir les modalités d'une pérennisation du projet

CONTACTS RESPONSABLE DE L'ACTION :

Marie Morlière

marie.escales.solidaires@gmail.com

07.54.37.63.42.



PUBLIC CIBLES :

les jeunes scolarisés (école primaire, collège, lycée) ainsi que leurs parents (9 quartiers prioritaires)

BUDGET ANNUEL :

146 554 € de crédits exceptionnels politique de la ville de l'État en 2020 pour le financement de 240 ordinateurs équipés. + 2 adultes relais (20 000 €/ par poste) qui ont réalisé la médiation numérique + 1 conseiller numérique depuis le second semestre 2021.

Des dons d'entreprises partenaires associées à l'opération : 700€ de GRDF, 1000€ de NOALIS, 1800€ de la Fondation EDF, financement de connexion internet, don d'ordinateurs fixes et portables

DESCRIPTION DE L'ACTION :

En 2020, l'expérience du confinement a souligné les inégalités présentes dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de Limoges. La Préfecture de la Haute-Vienne, le Rectorat de l'Académie de Limoges, Limoges Métropole, les entreprises « inclusives » signataires du paQte, les acteurs du territoire se sont mobilisés dès 2020 pour répondre à ce besoin des populations dans les quartiers prioritaires de Limoges.

Les 146 554 € de crédits politique de la ville ainsi que les dons de partenaires publics et privés, ont permis d'acheter et de récupérer des ordinateurs portables afin d'équiper les jeunes de quartiers prioritaires identifiés par les chefs d'établissement et les acteurs locaux sous forme de prêt conventionné sur une durée d'un an (de septembre 2020 à fin juin 2021). A la rentrée de septembre 2021, l'opération a été reconduite avec des prêts d'ordinateurs fixes et portables conventionnés sur deux ans.

En complément du prêt d'ordinateur, des séances d'accompagnement à l'utilisation du numérique ont été proposées aux bénéficiaires ainsi qu'à leurs parents.

EVALUATION DU PROJET :

Depuis le début de l'opération, on dénombre un total de 538 bénéficiaires de prêt d'ordinateur sur les quartiers prioritaires.

- Année scolaire 2020-2021 :265 jeunes des quartiers prioritaires ont ainsi été équipés.

- A partir de la rentrée 2021, l'opération a été reconduite avec des prêts d'ordinateurs fixes et portables conventionnés sur deux ans avec 273 bénéficiaires.

Depuis le début de l'opération plus de 85 bénéficiaires ont été accompagnés à l'utilisation de l'outil informatique.

Plus de 22 partenaires (publics et privés) mobilisés.



CONTACTS RESPONSABLE DE L'ACTION

Directrice de l'association RECREASCIENCES : Mme Marie DONEDA 05 55 32 19
82m.doneda@recreasciences.com



INTITULE DE L'ACTION

Chantier d'insertion « découverte des métiers »

PORTEUR

ASFEL (employeur) avec l'appui de diverses structures accueillantes (Ville de Limoges, le CCAS de la Ville de Limoges, Limoges Métropole, les communes de l'EPCI)

PUBLIC CIBLES

Les jeunes de 16 à 30 ans en recherche d'insertion, d'un emploi, de découvrir un métier, obtenir un 1^{er} emploi ou une nouvelle expérience professionnelle

TERRITOIRES PRIORITAIRES CONCERNES :

Jeunes (16-30 ans) issus des quartiers prioritaires

BUDGET ANNUEL

320 000 €, financés par l'Etat, la Région et Limoges Métropole

DESCRIPTION DE L'ACTION

Initié dès 2012 mais largement développé dans le cadre du contrat de ville, ce projet consiste à proposer à 40 jeunes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi, des contrats de travail de 6 mois de 24/heures semaine.

Recrutés par l'association ASFEL, ils sont positionnés 6 mois en emploi dans les services de collectivités accueillantes et encadrés par un tuteur désigné. Ils bénéficient d'un accompagnement socioprofessionnel régulier de la part d'ASFEL.

EVALUATION DU PROJET

Cette action mobilise les acteurs de terrain sur le repérage, les membres du service public de l'emploi ainsi que les différents services d'accueil. Il s'agit d'une action foncièrement partenariale.

Il s'agit d'une étape de mise en activité qui favorise la remobilisation des publics. Cette action permet par ailleurs :

- une revalorisation de l'image de soi,
- une acquisition des savoirs liés aux exigences et aux codes du monde du travail,
- une stabilisation dans une situation de travail avec un contrat de 6 mois,
- la mise en place d'un plan d'action personnalisé (projet professionnel et étapes de mise en oeuvre).

Ce temps est régulièrement mis à profit des jeunes pour travailler leur mobilité et prendre le temps de passer le permis notamment.

CONTACTS RESPONSABLE DE L'ACTION

Emmanuelle Marçais Limoges Métropole
Direction Politique de la ville, emploi et développement social
05.55.42.25.58
emmanuelle.marcais@limoges-metropole.fr

**INTITULE DE L'ACTION :**

« 5/25 échanges et mixité »

PORTEUR :

CONFEDERATION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES 87

PUBLIC CIBLES :

Demandeurs d'emploi habitant les quartiers prioritaires, accompagnés par le service public de l'emploi (Pôle Emploi, Mission Locale de l'agglomération de Limoges, PLIE Limoges Métropole, CAP Emploi)

TERRITOIRES PRIORITAIRES CONCERNES :

Les 9 quartiers prioritaires de Limoges

BUDGET ANNUEL :

8 800 € de crédits politique de la ville de l'État pour 9 sessions de juillet 2021 à juin 2022

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Initié en juillet 2021. Ce projet s'appuie sur le même déroulé pour chacune des sessions : 25 demandeurs d'emploi mis en présence de 5 dirigeants d'entreprise. Tout d'abord prévue en début de soirée, l'action se déroule maintenant entre 11h30 et 13h30 pour pallier certaines problématiques de garde d'enfant. Le programme est le suivant :

- visite guidée de l'entreprise par le chef d'entreprise qui reçoit ;
- présentation des autres entreprises et des besoins en recrutement par les 5 dirigeants présents ;
- échanges informels entre dirigeants et demandeurs d'emploi lors d'un moment convivial qui permet de mettre à l'aise ces derniers en évitant le formalisme.

En amont de ces temps de rencontre et d'échanges, les opérateurs du service public de l'emploi sont associés étroitement à l'action. Le Pôle emploi, le PLIE, Cap Emploi, la Mission Locale auxquels s'ajoute une association partenaire : la Boutique Club Emploi qui accompagnent des chercheurs d'emploi, sont chargés du repérage du public dont le profil correspond au secteur de recrutement.

EVALUATION DU PROJET

Ces rencontres ont permis à des candidats d'être repérés par des chefs d'entreprise. Certains ont bénéficié d'un entretien et d'autres ont pu signer un contrat de travail. Parmi les personnes recrutées, certaines sont porteuses de handicap. A noter, les 4 premières sessions n'ont concerné que 10 demandeurs d'emploi à chaque fois, la formule étant probante le nombre de demandeurs d'emploi a été revu pour passer à 25.

Les employeurs sont satisfaits de ces modalités de recrutement qui sont plus axées sur la personnalité et la motivation que sur les compétences du candidat stricto sensu. Globalement, ces derniers sont favorables à faire évoluer leurs pratiques de recrutement en positionnant plus fréquemment des demandeurs d'emploi issus des quartiers prioritaires sur leurs offres, et s'engagent à les former en interne lorsque l'offre de formation relevant du droit commun n'est pas accessible.

CONTACTS RESPONSABLE DE L'ACTION

La secrétaire générale de la CPME :

Mme Stéphanie QUEYROI 05 55 79 70 30 accompagnement@cpme87.fr -

Chargé de mission accompagnement de l'action : M. Louis de la FOURNIERE



INTITULE DE L'ACTION :

Permis citoyen

PORTEUR :

MISSION LOCALE DE L'AGGLOMERATION DE LIMOGES

PUBLIC CIBLES :

- Les jeunes (16- 25 ans) résidant au sein d'un des 9 quartiers prioritaires de Limoges
 - ✓ Avoir mobiliser les autres aides au permis (Conseil Départemental, Conseil Régional, Fonds d'aide aux jeunes, aides spécifiques...)
 - ✓ Etre en emploi ou en démarche d'insertion professionnelle et être accompagné par la Mission Locale de l'agglomération
 - ✓ Avoir besoin d'un complément de financement pour le permis de conduire
 - ✓ Etre prêt à s'investir dans une activité bénévole.

BUDGET ANNUEL :

23 600 € de crédits politique de la ville de l'État d'octobre 2020 à juillet 2021 pour l'octroi de 30 bourses et le suivi des jeunes bénéficiaires

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Initié en novembre 2020, le « permis citoyen » permet d'obtenir une aide complémentaire pouvant aller jusqu'à 800 € en plus des autres dispositifs existants en contrepartie d'un engagement citoyen bénévole de 70H dans une association.

Les 70 h d'engagement doivent être accomplies dans les 6 mois, ou 9 mois qui suivent l'acceptation du projet par la Mission Locale. L'organisme d'accueil doit être une association intervenant dans les thématiques suivantes : jeunesse, éducation populaire, culturelle, artistique, environnementale, caritative (exemples : les Restos du Cœur, la SPA, le Secours Populaire, Emmaüs, La Croix Rouge française, etc.). Les missions confiées au jeune doivent être exclusivement de nature sociales, solidaires, humanitaires, culturelles ou sportives.

EVALUATION DU PROJET :

Cette action renforce le pouvoir d'agir du jeune en le positionnant en acteur dans la recherche de financement et en l'engagement en tant que bénévole.

Certains jeunes rencontrent de grandes difficultés dans leurs démarches, ce qui nécessite un soutien administratif important de la part de la référente de l'action.

CONTACTS RESPONSABLE DE L'ACTION

Directrice adjointe de la Mission Locale de l'Agglomération :

Mme Corinne REBERAT

05 55 10 01 00

c.reberat@mlaglo-limoges.org

Référente de l'action : Mme Sonia ELANBRI



INTITULE DE L'ACTION

Développer la pratique du vélo

PORTEUR

VELI-VELO

PUBLIC CIBLES

Tout public - Public des quartiers prioritaires (animations de proximité en lien avec les centres sociaux)



BUDGET ANNUEL

24 000 € (participations financières : Etat, Région, Limoges Métropole, Ville de Limoges)

DESCRIPTION DE L'ACTION

Objectifs

- 1/ Favoriser l'utilisation du vélo et l'autonomie des publics notamment par l'apprentissage à l'entretien et à la réparation de son vélo. Intégration des réflexions relatives à la transition énergétique et à l'adaptation de la mobilité).
- 2/ Permettre à tous les participants d'utiliser leur vélo en toute sécurité (travailleurs, jeunes...) pour différents usages notamment pour faciliter l'accès à l'emploi ou éviter une situation d'isolement
- 3/ Mettre à disposition des conseils, outils et fournitures à des prix abordables voire gratuits à destination de publics divers dans une démarche d'inclusion sociale.
- 4/ Permettre l'échange avec et entre les participants des quartiers qui peuvent être de générations et cultures différentes
- 5/ Contribuer à la réduction des déchets par :
 - la remise en service de vélos voués à l'inactivité ;
 - la réutilisation de pièces détachées de récupération (« Les actions allant dans le sens de l'amélioration de la gestion des déchets et du développement du geste de tri. »)

L'association propose des permanences fixes au niveau de leur atelier situé avenue du Général LECLERC. Des ateliers mobiles et des animations sont également régulièrement organisés en proximité avec l'appui de structures de quartier.

EVALUATION DU PROJET : force et faiblesses du projet

Une association dynamique qui s'appuie sur un réseau de bénévoles important. L'action répond à une demande croissante liée au développement de la pratique du vélo.

CONTACTS RESPONSABLE DE L'ACTION

Alexis Bordas,
Chargé d'animation et d'atelier vélo
tel : 07 66 49 44 96
contact@velivelo-limoges.org



INTITULE DE L'ACTION

Prise en compte des Quartiers Prioritaires dans le cadre de la réorganisation du réseau de transport en commun

PORTEUR

Limoges Métropole

PUBLIC CIBLES

Habitants des quartiers, usagers, acteurs socio-économiques

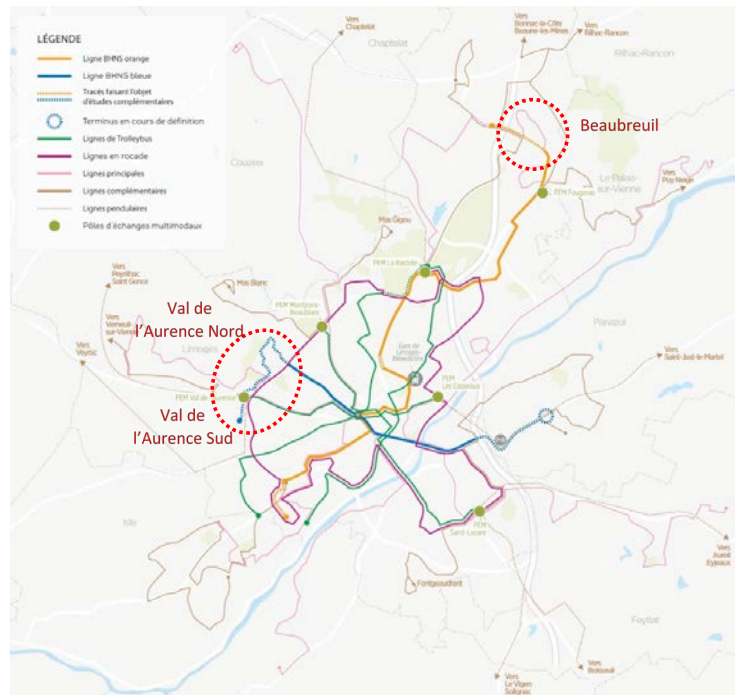
TERRITOIRES PRIORITAIRES CONCERNES

En premier lieu les quartiers concernés par le Nouveau programme nationale de renouvellement urbain et qui concentrent le plus de difficultés, en particulier Beaubreuil et le Val de l'Aurence sud.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Dans le cadre de l'élaboration du Plan de Déplacement Urbain (PDU) de Limoges Métropole et de la réorganisation du réseau de transport en commun, les besoins des quartiers prioritaires ont été intégrés aux réflexions, particulièrement ceux concentrant le plus de difficultés et faisant l'objet d'un conventionnement dans le cadre du Nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU).

Les projets urbains et la politique communautaire en matière de mobilité ont pu être élaborés concomitamment et en adéquation. Ainsi, le tracé des deux lignes de BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) autour duquel la réorganisation



du réseau de transports en commun de Limoges Métropole se construit, a fait l'objet de discussions dans ce cadre et l'arbitrage rendu a permis, en concertation avec la population, d'intégrer une desserte du Val de l'Aurence et de Beaubreuil, concourant ainsi à l'objectif de désenclavement des quartiers et leur rapprochement des zones d'emplois et de formation.

Par ailleurs, dans le cadre des projets de renouvellement urbain qui se déclinèrent de 2025 à 2030, les autres mobilités actives (piétons, vélos) sont également en cours d'intégration dans les différents aménagements qui seront réalisés, concourant ainsi à une approche intégrée et durable des quartiers.

EVALUATION DU PROJET

Une illustration de la prise en compte des enjeux des quartiers prioritaires par les politiques de droit commun (réorganisation du réseau de transport) et la bonne articulation des réflexions avec les projets de renouvellement urbain

CONTACTS RESPONSABLE DE L'ACTION

Direction du projet NPNRU- Limoges métropole – Laurence THEILLAUMAS

Direction des transports et déplacements – Limoges métropole – Fabien PAULOV, Julien BUSSON



INTITULE DE L'ACTION

Projet d'écoquartier des Portes Ferrées

PORTEUR

Limoges Métropole en partenariat avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), la Ville de Limoges, Limoges habitat, Noalis et les autres partenaires du NPNRU

PUBLIC CIBLES

Habitants et acteurs du quartier ; nouveaux habitants pour favoriser la mixité sociale

BUDGET

Coût total du projet : 21,5 millions d'€ HT (hors îlot commercial rue des Portes Ferrées et reconstitution de l'offre d'habitat social hors quartier), toutes maîtrises d'ouvrage confondues.

DESCRIPTION DE L'ACTION



Le quartier des Portes Ferrées est l'un des 4 quartiers prioritaires éligible au Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).

Baptisé « Quartiers En Mieux », ce programme compose en grande partie le pilier « cadre de vie » du Contrat de ville. Il est piloté par Limoges Métropole depuis 2016 en partenariat avec la Ville de Limoges, les bailleurs sociaux et l'Etat. Ce projet s'étend jusqu'à l'horizon 2030 et permet de mobiliser de nombreux partenaires et des financements importants.

Engagée en 2016, la réflexion pour restructurer en profondeur le quartier des Portes Ferrées repose sur la volonté de sortir le quartier du périmètre d'intervention de la Politique de la Ville et de créer un écoquartier pleinement intégré au centre-ville. Les enjeux, les objectifs, le périmètre d'intervention, le programme et le bilan financier prévisionnel de l'opération d'aménagement sont définis dans la convention pluriannuelle des projets de renouvellement urbain de Limoges Métropole Communauté Urbaine, signée le 25/10/2019 :

- Renouveler le tissu urbain autour d'un parc public structurant l'écoquartier,
- Créer de l'habitat et des services neufs, et réhabiliter un habitat de qualité pour diversifier la composition urbaine, sociale, environnementale et architecturale du quartier,
- Intégrer le projet dans son environnement proche et améliorer les espaces publics.

EVALUATION DU PROJET :

Un processus de labellisation des différentes étapes du projet écoquartier est en cours

- label étape 1 – « écoquartier en projet » obtenu en 2018 ;
- candidature au label étape 2 – « écoquartier en chantier » en 2022.

Démarche de participation citoyenne mise en œuvre tout au long du projet

CONTACTS RESPONSABLE DE L'ACTION

Laurence BORIE - Chef de projet renouvellement urbain - Direction du renouvellement Urbain
Pôle Renouvellement urbain, habitat et développement social
Limoges Métropole – Communauté urbaine
19, rue Bernard Palissy - 87031 Limoges cedex 1
05 55 45 29 65 / 07 63 49 71 98